

# Établir un bulletin de paie

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

## Objectif de formation

Savoir établir les bulletins de paie et les déclarations correspondantes

## Programme

### Définition du bulletin de paie

Composantes d'un bulletin et présentation d'un bulletin

### Salaire de base

Le SMIC

Principes de calcul du salaire de base (horaire, mensuel, temps partiel)

Principes de calcul des heures supplémentaires

### Arrivée/Départ d'un salarié

Principes de calcul du salaire de base d'un salarié arrivé ou parti en cours de mois

Principes de calcul de l'indemnité de précarité pour les CDD

Principes de calcul de l'indemnité légale de licenciement

### Les congés payés

Période d'acquisition des congés payés

Calcul de la durée des congés payés

Indemnité compensatrice de congés payés

### Maladie, Accident du travail, Maternité

La maladie du salarié / l'accident du travail

La maternité et l'adoption

Garanties légales et conventionnelles du salaire

Maintien total ou partiel du salaire

### Charges sociales

Lire le bulletin de paie simplifié

Traiter la DSN : périodicité et enjeux

Distinguer les charges légales et conventionnelles

Respecter les obligations prévoyance complémentaire

Calculer les bases spécifiques : plafond de la sécurité sociale, tranches et CSG CRDS

Appliquer les réductions des charges patronales : RGCP, taux réduits et déductions heures supplémentaires en conformité

Appliquer les réductions des charges salariales en conformité

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Toute personne souhaitant établir un bulletin de paie

### Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

1110 € par stagiaire

### Adresse

#### Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

## Les points forts de la formation

- Actualisation du contenu en fonction des évolutions sociales.
- Nombre de participants volontairement limité.
- Petit groupe pour favoriser l'individualisation.

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Comprendre les grandes rubriques du bulletin de paie. Acquérir les techniques permettant l'établissement d'un bulletin de paie

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité : évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques, nombreux exercices d'application s'appuyant sur des cas d'entreprise, pédagogie active et participative

## Les sessions



### Bruz

- 27, 28 et 29 mai 2026
- 23, 24 et 25 novembre 2026

Date et mise à jour des informations : 25/03/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

## Contacts



### TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>